



**Eglise protestante unie de DREUX-MARSAUCEUX**

**11, rue Mérigot 28100 Dreux Numéro - RNA W283002224**

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale ordinaire du 12 juin 2022**

Les membres de l’association « Église Protestante Unie de Dreux-Marsauceux », convoqués  préalablement conformément aux statuts, se sont réunis en assemblée générale ordinaire le  dimanche 12 juin 2022 au temple, 11 rue Mérigot, à Dreux.

L’émargement a commencé à 15h45 et l’assemblée à 16h00

21 personnes sont présentes et 1 représentée selon pouvoir donné soit 22 votants.

**Ouverture par Jean Fred Berger, Président**

Le Président accueille les participants et souligne qu’il s’agit de la 3ième assemblée Générale réalisée depuis la réouverture du Temple ferm**é** pendant de nombreuses années.

La présence des personnes témoignent de l’intérêt pour ce temple situé au cœur de la ville de Dreux.

**Déroulé de l’Assemblée Générale :**

1 - Mise en place du bureau de l’Assemblée Générale

2 - Vote de PV de l’assemblée générale ordinaire du 06 juin 2021

3 - Passé et vision de l'Eglise …… (Jean-Fred Berger)

4 - Les défis de l’Eglise ………….. (Jean-Fred Berger)

 5 - Bilan et constat de l’Eglise … (Julien Coffinet)

6 - Présentation des comptes 2021 (Christian Vigneaud)

7 - Présentation budget 2022 …. (Christian Vigneaud)

**1 - Mise en place du bureau de l’Assemblée Générale**

Jean-Fred Berger propose à l’assemblée le bureau suivant :

Président : Jean-Fred Berger

Secrétaire Christian Vigneaud.

Assesseurs : Micheline et Didier Leclerc

Scrutateurs : Damien Trantelle et Gloria Malonga

Le bureau est élu avec 22 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

**2 - Vote de PV de l’Assemblée Générale du 6 juin 2021**

Le procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 6 juin 2021 mis à disposition  des membres les semaines précédant l’AG est adopté avec 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

  **3 - Passé et vision de l'Eglise (Jean-Fred Berger)**

Jean Fred Berger fait un rappel succinct de l’histoire de ce temple fermée pendant des années suite à de graves défaillances, antérieures à 2019, dans la conduite de cette Eglise.

Face à la situation catastrophique, l’instance régionale de l’EPUF avait décidé de vendre l’ensemble immobilier devenu « fantôme » à savoir ; le presbytère, la salle Waddington, une partie de la cour et le jardinet attenant.

Dans ces conditions, le temple restant disponible n’aurait eu aucun wc accessible ni aucune issue de secours.

L’EPUF nationale a toutefois proposé au pasteur Julien Coffinet de reprendre l’animation de l’unique temple (non mis en vente) dans la mesure où sa personnalité n’était pas appréciée par les instances nationales. Il s’agissait en fait d’une mise « au placard-punition », décision peu charitable prise par une dénomination chrétienne.

Les intentions humaines de l’EPUF nationale n’étant pas le projet de Dieu, les paroissiens de Saint Germain en Laye émus par une telle proposition se sont mobilisés. Dans la prière, ils ont reçu la vision d’un possible pour le pasteur Julien Coffinet d’assumer la charge de l’Eglise de Saint Germain en Laye et de l’Eglise de Dreux-Marsauceux.

Le soutien de l’Eglise de Saint Germain en Laye « au petit reste » de l’Eglise de Dreux-Marsauceux (3 ou 4 membres assidus dans la prière) a permis un redémarrage de l’Eglise dans l’espérance d’un futur possible avec la présence de Julien Coffinet, pasteur des deux Eglises distantes de plus de 100 km.

Près de 21 000 € de dettes à l’été 2019 ont été épongées par l’EPUF nationale pour permettre le redémarrage dans des conditions financières saines. De plus, la décision de mise en vente des biens immobiliers a été levée afin de ne plus avoir cette menace permanente nuisible au bon investissement de « reconstruction d’une Eglise » par les membres de Dreux-Marsauceux.

Cette mutualisation partenariat, de Saint Germain en Laye / Dreux- Marsauceux, novatrice dans le milieu chrétien pour épauler une église sœur, a fait l’objet d’articles de presse et de reportages. Des encouragements d’autres Eglises pour ce vécu confirment un réel besoin mais il semblerait que certaines Eglise**s** ne soient pas encore « enthousiastes » pour tenter l’expérience.

Pendant la période de redémarrage, l’Eglise de Dreux-Marsauceux était sous observation de l’EPUF par l’instauration d’un comité de pilotage-tutelle qui a pris fin en décembre 2021 avec le constat par les membres de l’EPUF nationale de la bonne conduite et maturité des membres du conseil presbytéral de l’Eglise de Dreux-Marsauceux qui devient ainsi autonome.

Cette « restauration » d’une Eglise « morte » est encourageante car elle s’est réalisée malgré les contraintes et au cours d’une période de 2 années de COVID et de confinements.

**4 - Les défis de l’Eglise (Jean Fred Berger)**

Par son enthousiasme et sa ténacité Julien Coffinet a conduit avec succès le redémarrage de l’Eglise de Dreux-Marsauceux tout en assumant aussi la charge de l’Eglise de Saint Germain en Laye.

Aujourd’hui, le pasteur Julien Coffinet est appelé à être le Directeur Général de l’association la Cause (1 des 4 grandes fondations nationales protestantes) à compter du 1ier juillet 2022 avec son épouse qui sera son adjointe et directrice du domaine « SOLO-DUO ».

Il s’agit pour l’église d’une nouvelle étape avec une vacance temporaire de pasteur. Un pasteur référent sera nommé et viendra de temps en temps à Dreux. Pendant la période transitoire les cultes seront animés en alternance par Julien Coffinet, Arnaud Lépine et le pasteur référant voire par Joël Da Costa, l’assistant de paroisse.

Pour Saint Germain en Laye un nouveau pasteur sera nommé et aura aussi la charge de l’Eglise de Dreux-Marsauceux.

Joël Da Costa, étudiant à la Faculté de théologie d’Aix en Provence est volontaire pour un stage d’un an à Dreux à compter du 1ier septembre 2022. Il reste à signer la convention de stage et à obtenir la partie financière assurée par l’association Flame. Nous espérons obtenir 700€/mois qui viendront en complément d’une ½ bourse de la Faculté de théologie protestante.

**5 - Bilan et constat de l’Église (Julien Coffinet)**

Julien Coffinet souligne les liens forts qui existent entre les 4 Eglises ; Saint Germain en Laye, Cergy, Mantes la Jolie et Dreux. Cette bonne dynamique inter-église est bénéfique pour témoigner et mener des actions communes telles que la communication effectuée par Sylvia ou autre services communs.

Il est à noter qu’après le 1ier baptême en 2021 de Constance à Dreux, 2 nouveaux baptêmes ont eu lieu en juin 2022 avec Taha et Assim. Ce dernier étant domicilié à Mantes la Jolie, le Pasteur Arnaud Lépine était présent à la cérémonie.

Arnaud viendra régulièrement à Dreux de même que Julien pour garder le lien et rester proche de Joël qui sera en stage.

L’important n’est pas de compter sur la permanence des personnes que nous accueillons. Constance a quitté la région pour des raisons professionnelles mais reste reconnaissante à l’égard de l’église de Dreux.

Il en est de même pour les autres personnes de passage qui sont touchées, qui ont de la sympathie pour l’église sans pour autant être disciples de Jésus. Il convient de faire preuve de bienveillance même si on ne les voit pas tous les dimanches.

Certes, la croissance numérique est un indicateur, nous aimerions être 40 personnes présentes à cette AG mais il faut donner du temps au temps de Dieu. La faiblesse numérique ne doit pas entraîner le doute car il est constaté à partir des contacts sur les réseaux sociaux qu’1 personne par mois cherche une église. Il faut être là, présent pour ceux qui cherchent et qui arrivent. Nous devons avoir une capacité de visibilité et être ouvert à l’inattendu.

Il faut garder courage, témoigner et « camper » sur la parole de Dieu et les réunions de prière.

Le 26 juin 2022 sera fêté à Saint Germain en Laye le départ de Julien Coffine**t**. Tous sont invités pour un culte à 11h suivi d’un repas en commun. En conséquence, le temple de Dreux sera fermé le dimanche 26 juin.

 **6 - Présentation des comptes 2021 (Christian Vigneaud)**

* **Support Power Point en annexe**

**Les recettes 2021 atteignent 17 335 €** dont 14 952 € d’offrandes nominatives (19 reçus fiscaux émis) et 2 383 € en anonymes.

.

**Les dépenses 2021 atteignent 16 156 €**

La paroisse est désormais capable de financer elle-même son  fonctionnement et de payer sa "cible" (ou contribution  régionale), dont le but, en particulier la versement du salaire du pasteur. La cible  2021 a été de 1 500€, ce qui reste un montant symbolique,  au regard du coût d'un pasteur à plein temps (environ

30 000€) ou d'une cible standard à  l'équilibre (environ 53 000€).

**L’excédent général est de + 1 179 €.**

.

Les comptes sont approuvés à 22 voix pour, 0 abstentions et 0 voix contre.  L'assemblée approuve la proposition d'affectation à la réserve générale de l’excédent.

**7 - Présentation du budget 2022 (Christian Vigneaud)**

Le budget 2022 présenté reconduit les recettes pour 17 000 € compte tenu de l’incertitude liée à une perception aléatoire (**cf graphique sur le PPT**)

La cible est  augmentée à 2 000€ (contre 1 500 €). Il restera alors environ 4 000 € pour des travaux d'entretien, d'embellissement et des acquisitions diverses. L’eau, gaz et l’électricité budgétés à 2 500 € pourraient connaitre un dépassement compte tenu du coût actuel de l’énergie et de la présence du stagiaire. Sur l’enveloppe de 5 000 € pour les travaux, il convient de noter que 4 500 € sont déjà consommés avec la pose du parquet. La taxe foncière est en augmentation et les assurances pour le montant de 2021 reconduit.

Le déficit prévu serait de - 1 035 €. L’achat de matériel sono est à prévoir en 2022 ce qui risque d’accroître le déficit sauf si les recettes aléatoires dépassent le budget prévu.

Le budget est adopté à 22 voix pour, 0 abstentions et 0 voix.

**Le président clôt l’assemblée à**17h15

Le secrétaire de l’assemblée générale, Le président du conseil

Christian Vigneaud Jean Fred Berger